



info

FOURRURE ET PEAU EN POIL | CP 148 | OCTOBRE 2024

CONTENU

- 1 Salaires minima à partir du 1^{er} octobre 2024

1 . SALAIRES MINIMA À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

1. COUPERIE DE POILS

SALAIRES BARÉMIQUES	39H/SEMAINE	38H/SEMAINE
1. Soufflage	12,3931 €	12,7190 €
2. Ebarbage	12,5099 €	12,8389 €
Ejarrage	12,5099 €	12,8389 €
3. Brossage des peaux secrétées	12,5099 €	12,8389 €
Compter des peaux	12,5099 €	12,8389 €
Tirer des peaux	12,5099 €	12,8389 €
4. Coupage	12,8158 €	13,1529 €
Paquettage	12,8158 €	13,1529 €
5. Fendage	13,6276 €	13,9860 €
6. Secrétage	14,7808 €	15,1695 €

Sécurité d'existence à charge de l'employeur : € 3 par jour.

TELECHARGEZ L'APP ACV-CSC



Scannez le code QR et restez informé !



FOURRURE ET PEAU EN POIL | CP 148

2. FABRICATION INDUSTRIELLE ET FABRICATION ARTISANALE DE FOURRURE

SALAIRES BARÉMIQUES			
1. TRAVAIL DE COUPE	40H/SEMAINE	39H/SEMAINE	38H/SEMAINE
Apprentissage :			
1 ^{er} année	12,9728 €	13,3049 €	13,6548 €
2 ^{ème} "année de métier"	14,4247 €	14,7940 €	15,1831 €
A partir de la 3 ^{ème} "année de métier" :			
Travail semi-qualifié	16,5894 €	17,0141 €	17,4616 €
Travail qualifié	18,4981 €	18,9717 €	19,4707 €

SALAIRES BARÉMIQUES			
2. TRAVAIL DE SURJETAGE ET DE GARNISSAGE	40H/SEMAINE	39H/SEMAINE	38H/SEMAINE
Apprentissage :			
1 ^{er} année de métier	12,9728 €	13,3049 €	13,6548 €
A partir de la 2 ^{ème} année de métier :			
Travail semi-qualifié	13,6987 €	14,0494 €	14,4189 €
Travail qualifié	14,4247 €	14,7940 €	15,1831 €

3. TANNERIES DE PEAUX

SALAIRES BARÉMIQUES			
1. NON-QUALIFIÉS	39H/SEMAINE	38H/SEMAINE	
a) Manoeuvres à l'emballage, au marquage, au cardage en fini, à l'étiquetage et aux autres opérations de finition	14,5212 €	14,9031 €	
b) Autres manoeuvres	14,7025 €	15,0892 €	
2. QUALIFIÉS	39H/SEMAINE	38H/SEMAINE	
a) Travail de cuve	14,7456 €	15,1334 €	
b) Brossage	14,7456 €	15,1334 €	
c) Dégraissage	14,7934 €	15,1825 €	
d) Frottage	14,7934 €	15,1825 €	
e) Rasage	14,7934 €	15,1825 €	
f) Coupe	15,3047 €	15,7072 €	



TÉLÉCHARGEZ NOTRE NOUVELLE APPLICATION

»»» Téléchargez la nouvelle application ACV-CSC et restez informé !